

Rapport de la Présidente

Commission permanente du
vendredi 17 mai 2019

2^{ème} Commission

N° CP-2019-5-2-1

Service instructeur

DEAA - service appui administratif et financier

Service consulté

Service Attractivité des Territoires

REALISATION D'UN FILM DE PROMOTION DU TERRITOIRE POUR ENCOURAGER L'IMPLANTATION DE PROFESSIONNELS DE SANTE

Résumé : Dans le cadre des actions identifiées pour lutter contre la désertification médicale et afin de valoriser l'attractivité du territoire haut-rhinois comme terre d'accueil des professionnels de santé, le Département souhaite engager une démarche de promotion du département au moyen d'un média qui pourra être diffusé sur les sites Internet pertinents, auprès d'influenceurs (facultés, associations, hôpitaux...) et également lors de salons et manifestations.

A cette fin, il est proposé de confier la réalisation de cet outil de promotion à Alsace Destination Tourisme (ADT) et d'allouer une subvention de 20 000 €.

Il est également demandé d'approuver la convention de financement y afférente et d'autoriser la Présidente à la signer.

I. Contexte :

La question de la démographie médicale est un sujet d'inquiétude nationale qui, dans notre département, est prégnant.

En effet, en 9 ans (entre 2010 et 2019), le Haut-Rhin a perdu près de 11 % de ses médecins généralistes (ils sont aujourd'hui 907, tous modes d'activité confondus et en activité régulière) et le remplacement des médecins partant à la retraite est loin d'être assuré alors que la population a gagné en importance.

Le taux de remplacement des médecins par la nouvelle génération, au regard de la pyramide des âges des médecins, est actuellement insuffisant. En effet, les médecins âgés de moins de 40 ans ne représentent que 17 % des médecins toutes spécialités confondues, alors que plus de 47 % ont plus de 55 ans et partiront en retraite dans les 10 ans qui viennent.

L'augmentation de la féminisation de la profession médicale (34,9 % des médecins en 2010, 45,7 % en 2019) et les aspirations à un mode de vie plus actuel, vont également dans le sens d'une profonde évolution des métiers, avec un temps de travail choisi et une augmentation des temps partiels (*source : cartographie interactive du Conseil National de l'Ordre des Médecins disponible sur : demographie.medecin.fr*).

Consciente de cette problématique, l'Agence Régionale de Santé, dans le cadre du projet Régional de Santé Grand Est 2018-2027, a arrêté une nouvelle stratégie pour renforcer et structurer l'offre de soins de proximité dans les territoires, ce qui se traduit par un schéma cible 2018-2022 décliné par département.

La stratégie de renforcement des soins de proximité s'articule autour de 4 axes :

- renforcer l'offre de soins dans les territoires au service des patients,
- mettre en œuvre la révolution numérique en santé pour abolir les distances,
- favoriser une meilleure organisation des professions de santé pour assurer une présence soignante pérenne et continue,
- construire un projet d'animation et d'aménagement du territoire par les professionnels de santé, les usagers et les élus des territoires.

Ce schéma constitue le volet santé du Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public (SDAASP) sous l'objectif « œuvrer en faveur de l'attractivité et de la coordination territoriale pour renforcer l'offre de soins ».

Les actions du SDAASP sont déclinées sur deux volets :

Volet Alsacien :

- aider à l'installation des jeunes médecins dans les territoires fragiles,
- augmenter les terrains de stages des étudiants en médecine auprès des médecins libéraux dans les territoires.

Volet Département du Haut-Rhin :

- développer un maillage des Equipes de Soins Primaires (ESP) et des Maisons de Santé Pluri-professionnelles (MSP),
- promouvoir le développement des communautés professionnelles territoriales de santé,
- accompagner le développement des Plateformes Territoriales d'Appui (PTA),
- améliorer la connaissance de l'offre de santé existante,
- soutenir les projets innovants,
- organiser une mise en œuvre concertée des plans d'actions territoriaux de proximité,
- déployer des nouveaux contrats locaux de santé.

II. La politique volontariste du Département du Haut-Rhin :

1) Un soutien affirmé aux investissements

Une première action départementale a été de soutenir la création de structures mutualisées au service des professionnels de santé avec cinq maisons de santé pluri-professionnelles accompagnées dans les Contrats de Territoire de Vie 2014-2019 pour un total de subventions de 431 745 € (implantées à FOLGENSBOURG, FRELAND, GUEMAR, PFETTERHOUSE et SEPPOIS-LE-BAS).

Ce soutien aux investissements pour répondre aux enjeux du SDAASP a été conforté dans la nouvelle Politique de Développement Territorial, dotée d'une enveloppe de 12 M€ pour les années 2019 à 2021, qui permet notamment d'accompagner le volet santé en lien avec la démographie médicale, au moyen de deux fonds :

- le Fonds d'Attractivité des Territoires concerne notamment le soutien aux investissements se rattachant à des biens immobiliers (maisons de santé pluridisciplinaires, maisons ou locaux affectés à des services aux publics, logements des stagiaires en médecine et médecins remplaçants...),
- le Fonds de soutien aux Projets de Proximité permet l'accompagnement d'achat d'équipements et matériels permettant d'améliorer l'accessibilité à l'offre de soins (télémédecine, e-santé...).

2) La promotion du Haut-Rhin comme terre d'accueil des professionnels de santé

Des échanges avec nos partenaires locaux, les représentants des socioprofessionnels et nos agences (ADIRA, ADT...) soulignent que la promotion de notre territoire apparaît comme une des solutions pertinentes pour lutter contre la désertification médicale, selon divers biais :

- promotion de l'attractivité de notre territoire en ciblant les axes intéressant les jeunes : sport, culture, loisirs, emploi pour les conjoints, offre scolaire et périscolaire pour les enfants,
- présence du Haut-Rhin, notamment sur un stand commun avec le Bas-Rhin lors de la journée des internes en médecine à STRASBOURG qui se tient en octobre 2019, et sur tous les lieux et devant toutes les cibles jugés stratégiques,
- diffusion auprès des influenceurs (hôpitaux, associations et amicales...), sur les réseaux sociaux et sites Internet pertinents et lors de manifestations, d'un film promotionnel relatif à l'attractivité du Haut-Rhin (dans divers domaines : qualité de vie, qualité de l'offre et des pratiques médicales et paramédicales, dynamisme économique, sport, culture, équipements scolaires et autres...) mettant notamment en valeur les territoires de vie santé prioritaires identifiés où la lutte contre la désertification médicale est particulièrement suivie (DANNEMARIE, ENSISHEIM, GUEBWILLER, KAYSERSBERG et SAINT-AMARIN),
- publication d'une plaquette promotionnelle élaborée sur la base de ce média.

3) Le film promotionnel réalisé par ADT

Pour la réalisation du média promotionnel, ADT a présenté un cahier des charges dont les principaux éléments sont les suivants :

- Cible : étudiants en médecine, médecins et toutes professions de santé, accompagnants (familles et entourage des professionnels visés) et décideurs susceptibles de faciliter l'installation de médecins et professionnels de santé.
- Utilisation : présentation en faculté, colloques, conférences diverses, accessibilité depuis les sites internet du Département, d'ADT, d'ADIRA, et tous réseaux sociaux et influenceurs divers notamment les hôpitaux, associations et amicales...
- Format envisageable : clip entre 1 et 2 minutes maximum.

- Proposition de contenu :

- En première partie une présentation du Haut-Rhin avec ses spécificités (COLMAR et MULHOUSE, Massif des Vosges (été/hiver), vignoble, bande rhénane avec le secteur des Trois frontières et Sundgau).

Dans ce cadre, présentation de l'offre paysagère, patrimoniale et culturelle et de loisirs, mais aussi excellence des formations disponibles (universités et formations diverses), offre pour les enfants, art de vivre sur le territoire, qualité de l'environnement médical ...

- En deuxième partie, focus rapide sur les territoires de vie santé prioritaires et leur offre spécifique (images et le cas échéant courts interviews...).

- Constitution d'un Comité de pilotage avec le prestataire qui sera retenu, ADT et le Département pour affiner le scénario, désigner les personnes qui pourraient être interviewées dans ce cadre (responsables sites ou consommateurs), et proposer les textes accompagnant les images, évoquant éventuellement des avantages liés à une installation sur les secteurs à privilégier....

La subvention allouée à ADT pour cette prestation est de 20 000 € maximum. Une convention de financement est proposée à votre approbation en annexe.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'approuver la réalisation par Alsace Destination Tourisme d'un film de promotion du Haut-Rhin afin de favoriser l'attractivité de notre territoire pour les professions médicales et d'allouer à cet effet à l'association une subvention de fonctionnement maximale de 20 000 €. Cette subvention fera l'objet d'un versement unique en fin d'opération,
- d'approuver la convention de financement y afférente, jointe en annexe au présent rapport, et de m'autoriser à la signer,
- de prélever les crédits correspondants sur le programme F741, chapitre 65, fonction 94, nature 6574 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT